

COMMISSION NATIONALE DES COURSES HORS STADE PROCES-VERBAL N° 3 /2018 DU 16 NOVEMBRE 2018

Présidence	Michel HUERTAS
Présents	Patrice BINELLI, Sylvaine BON, Jean-Jacques CACHOU, Jean-François DELASALLE, Alain FATHER, Jean Marc GARCIA, Jean-Jacques GODARD, Philippe GUILBAUD, Jean Claude LÉBOULICAULT, Jean-Claude LOUISON, Christine MANNEVY, Isabelle MARECHAL, Philippe PELLOIS, Nicolas PIN, Jean-François PONTIER, Lahcen SALHI
Excusés	Roland CORGIER, Olivier GUY, Jean-Pierre PRUVOST Annette SERGENT-PETIT, Jean-Pierre WATELLE
Invité présent	Michel BAUTHEAC

1. MOT DE BIENVENUE

Michel HUERTAS souhaite la bienvenue aux membres de la CNCHS et les remercie pour leur présence et le travail accompli au sein de la Commission.

Il tient également à remercier les délégués techniques ainsi que les chefs de projets ayant participé à la réussite des divers Championnats de France Running.

Il rappelle aux délégués techniques l'impératif délai de 48 heures maximum pour répondre aux différentes interrogations reçues.

2. APPROBATION DU PV DU 9 JUIN 2019

Le PV est adopté avec cette modification :

« Les records Hors Stade 15km, 20km, 25km et 30km resteront sur le site fédéral jusqu'au 31 décembre 2018. Dès 2019, ils n'apparaîtront plus dans la version accessible du grand public mais resteront mémorisés au sein du SI FFA ».

3. RETOUR SUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2018

- 10 km (23 juin) LIEVIN (H-F)

Ce fut une belle organisation mais sur un parcours difficile. Il manquait des bénévoles à la remise des dossards.

- Trail (14/15 juillet) MONTGENEVRE (PCA)

Jean-Marc GARCIA remercie toute l'équipe de Patrick MICHEL pour sa disponibilité et la qualité de son travail. Toutefois, il y a quelques points à améliorer pour les années prochaines :

A l'approche des quotas, prévoir avec l'organisateur qu'il clôture les inscriptions pour la course Open mais garde des places pour les France. A Montgenèvre, une solution a été trouvée pour que les athlètes qualifiés puissent s'inscrire conformément à nos engagements (limite liée à *Natura 2000*).

Il conviendra de définir de façon précise qui contrôle les qualifiés (la CNCHS ou la société d'inscription). Les derniers inscrits ont été basculés sur la course open. Ce point a été corrigé sur place.

Suite à un quiproquo, l'organisation n'avait pas prévu de bénévoles pour distribuer les dossards.
→ bien le rappeler lors de la réunion technique.

Pour faciliter la « récupération » des podiums, il faudra mettre la catégorie sur le dossard (autocollants) → à demander à l'organisateur.

Le « live » ne peut fonctionner que si les *webmasters* peuvent récupérer les temps de passage. Bien que ce point ait été abordé avec la chronométrie dès fin décembre, il y a eu quelques problèmes, le jour des Championnats. Prévoir l'intégration sur *athle.fr* des temps de passages et des résultats en direct à travers une fenêtre de présentation, dont le code informatique (*iframe*) est fourni par le prestataire de chronométrie.

Il est important de demander une connexion internet exclusive pour la FFA et les journalistes. L'accès internet public était saturé par moment.

Tee-shirt : les tailles ne correspondaient pas à la morphologie des coureurs.

Il faudra revoir avec la DTN, les conditions d'accès au SAS pour éviter les « cafouillages » de dernière minute.

- KV (9 septembre) SAINT LARY SOULAN (OCC)

L'organisation a reposé sur une petite équipe dynamique. Le club a attaché une attention particulière au parcours. Pas de problème de balisage, parcours dans l'esprit d'un KV avec un départ contre la montre.

Les officiels du CDA et de la ligue ont apporté un soutien technique important.

Bonne participation avec 182 arrivants (France + open)

- **Marche Nordique (30 septembre) FONTAINEBLEAU (I-F)**

Une belle épreuve sur un beau site. Une faible participation avec 259 arrivants et 28 clubs due au mode de qualification (participation à 3 épreuves pour être qualifié aux Championnats de France). A noter également, un souci avec le matériel fédéral : les talkies walkies qui ne fonctionnaient plus.

- **24 heures (20/21 octobre) ALBI (OCC)**

Pour la troisième fois, ALBI accueillait des Championnats de France d'Athlétisme.

Ces championnats Ultra ont été une grande réussite. Toute l'organisation est à remercier, que ce soit les clubs albigeois, les instances de l'athlétisme régional et départemental, sans oublier la municipalité et ses différents services.

Leur plus grande récompense est venue de la participation et des performances des athlètes. 207 athlètes classés (122 sur le France et 85 en Open) ; un podium masculin à plus de 250 km ; un podium féminin à plus de 207 km après une lutte acharnée et de nombreux rebondissements.

Autres satisfactions, suite aux performances sportives :

- les titres homme et femme pour deux seniors (comme déjà à Albi en 2015).

En conclusion, la réussite de cette édition est un gage d'un savoir-faire local, qui a sans doute compté pour l'obtention des Championnats du Monde qui viennent d'être attribués à ALBI, les 26 et 27 Octobre 2019.

- **Semi-marathon (28 octobre) SAINT-OMER (H-F)**

Ces Championnats de France se sont déroulés lors d'une première organisation d'un club sur cette distance. Ils ont été parfaitement organisés. 797 arrivants, de nombreuses équipes féminines.

A noter également, les réclamations des athlètes sur les tee-shirts : ils ne sont pas appropriés à la taille des athlètes.

La DTN demande à ce que la réunion préparatoire se déroule lorsque le parcours a été mesuré.

Michel HUERTAS demande à ce que le délégué technique s'assure, lors de cette réunion, qu'un officiel Logica soit bien présent le jour des Championnats de France.

- **Ekiden (4 novembre) PARIS (I-F)**

Jean-Jacques GODARD remercie les salariés de la fédération pour leur travail et leur implication. Il fait remarquer la bonne collaboration qui a existé entre le Comité d'Athlétisme, la Ligue et les services de la Fédération.

Il souligne le grand nombre d'équipe (157) sur les Championnats de France.

Une amélioration sera à apporter pour l'année prochaine : le dossard de catégorie dans le dos pour tous les relayeurs.

4. ORGANISATION DES AUTRES EPREUVES HORS STADE

- Match International 10 km (13 octobre) RENNES

Ce fut une belle épreuve, bien organisée.

La Ligue d'Ile-de-France demande le cahier des charges pour une éventuelle organisation.

- Match Interligues jeunes (21 octobre) MULHOUSE

Une belle épreuve avec un parcours plat et performant mais fermé avec donc, peu de spectateurs.

Une bonne participation avec la présence de 8 ligues sur 13.

POINT SUR LES CANDIDATURES DES CHAMPIONNATS 2019

Les Championnats de France Marathon de dérouleront à METZ le 13 octobre dans le cadre du 10ème anniversaire de ce marathon.

Concernant l'organisation des Championnats de France de KV, une demande de candidature (le trail des Ecrins) a été reçue.

Pour l'organisation des Championnats de France 2020, des candidatures ont été reçues :

- Les Sables d'Olonne pour les Championnats de France de Semi-marathon,
- Rennes pour les Championnats de France de Marathon,
- Salers pour les Championnats de France de Trail,
- Langueux et Melun pour les Championnats de France de 10km.

5 INFORMATION SUR LA MARCHÉ NORDIQUE EN COMPÉTITION

Michel HUERTAS indique que la Marche Nordique en Compétition est intégrée au sein de la Commission Nationale de Marche. Cette modification structurelle est la conséquence du changement d'appellation du « Hors Stade » en running mais n'apporte aucune modification pour le déroulement des épreuves et la gestion nationale de la Marche Nordique en Compétition.

La Commission Marche sera constituée de deux entités :

- le groupe Marche Athlétique,
- le groupe Marche Nordique en compétition (la Marche Nordique Forme et Santé reste dans la Commission Nationale d'Athlétisme Santé Loisir).

6 POINT SUR LES DIFFERENTS CHALLENGES

De nombreux challenges existent dans le cross.

Le Cross Tour National est très apprécié mais manque de lisibilité.

La CNCHS propose que les résultats et la remise des récompenses de ce challenge soient effectués le jour des Championnats de France de Cross. La prise en compte des résultats pour ce

challenge seraient les Championnats de France de Cross N-1 ainsi que les cross à labels régionaux et nationaux.

7 DEROULE DE LA REUNION PLENIERE RUNNING

Michel HUERTAS donne le déroulé de l'événement.

8 REGLEMENTATION DES MANIFESTATIONS RUNNING

Michel HUERTAS propose à nouveau que la réglementation soit totalement réécrite et que celle-ci soit réalisée selon des fiches par thèmes. Ainsi, lors d'une modification de la réglementation, il sera plus aisé de modifier uniquement la fiche.

9 QUESTIONS DIVERSES

GARCIA Jean-Marc

- Montagne. Changement du nom du Challenge et étude d'une modification du règlement
Le groupe montagne souhaite prendre l'appellation « **Coupe de France de Montagne** ».

Cette année, les Championnats de France de Montagne auront lieu en même temps que les Championnats du Monde de Trail.

Le classement du Challenge Montagne s'appuie sur 3 épreuves + les Championnats de France. Pour les athlètes sélectionnés en Equipe France de trail, comme ils ne peuvent pas participer aux France de montagne, le groupe de travail Montagne propose de prendre en compte 4 épreuves du Challenge montagne. (Sous réserve que la DSI puisse prendre en compte cette modification).

Epreuve de sélection Championnats du monde de Montagne

Sous réserve que l'organisateur valide sa demande de label montagne et envoie le paiement à la Ligue avant fin novembre, le label sera accepté malgré le retard.

- **Qualification pour les Championnats de France de Trail : proposition pour les Ligues éloignées**

La CNCHS propose pour les Ligues où les athlètes ne peuvent pas, via les transports terrestres, participer à un trail de sélection pour les Championnats de France (Corse, Nouvelle Calédonie, Réunion, Martinique Guadeloupe) que les Championnats régionaux de trail et de trail court soient qualificatifs sous réserve qu'ils aient un label régional trail et qu'ils soient validés sur Calorg avant le 31/01/

- **Modification Calorg : ajout d'infos sur les organisateurs et export de ces informations**
Sera ajouté dans l'organisateur le type de structure : un menu déroulant : loi 1901 - société privée (voire ajouter le Siret).

Lorsque l'organisateur se connectera pour la 1^{ère} fois en 2019, il lui faudra accéder directement à sa fiche « orga » pour qu'il remplisse les nouveaux champs.

Dans l'export des compétitions de mon département, de ma ligue, export national : ajouter ces nouvelles infos + avis sécurité + remarque sur l'avis. Des CDCHS souhaitent exploiter ces infos.

- **Les licences : différence entre les licences valables pour les compétitions et celles refusées, problème avec les licences annulées en raison de doublons**

Il existe un problème avec les licences annulées suite à des doublons. Il faudrait prévenir l'athlète de l'annulation de sa licence afin qu'il ne puisse plus l'utiliser.

L'organisateur a accepté l'athlète sur présentation d'une licence ; il ignore que la licence a été annulée. Que se passerait-il si l'athlète avait un accident ?

- **Courrier type pour aider les CDCHS vis-à-vis des mairies**

La CNCHS demande s'il serait possible de fournir aux CDCHS, des courriers type à envoyer aux mairies pour leur rappeler qu'elles ont l'obligation de demander l'avis de la Fédération.

- **Dans quelle ville inscrire une compétition qui part de villes différentes ?**

Les compétitions s'inscrivent sur la ville d'arrivée de la compétition car c'est le « plus » commun de l'événement.

Les CRCHS et CDCHS se partageront les montants des cotisations et montant du label

PONTIER Jean-François

- **Modifications de la réglementation des Championnats de France de cross 2020**

Dans l'immédiat, aucune modification n'est mise en place ; Un point particulier nécessite une rédaction claire et ajustée.

Lors des Championnats de France de Cross à Vittel, la course des minimes se déroulera le dimanche matin.

Patrice BINELLI demande que la page Championnats de France de Cross soit mise en ligne rapidement sur le site fédéral.

- **Modifications des systèmes de qualification pour les CM et JO et incidences sur les Championnats de France (semi et marathon), le *Ranking***

L'IAAF vient de publier une information modifiant les règles de qualification pour les prochains Championnats du Monde abandonnant (temporairement ?) le système de qualification à partir du *Ranking*.

Le *Ranking* est un système de classement des athlètes par épreuves établi par l'IAAF se basant sur des performances (2 du 10 000m au marathon, 5 pour la piste 3 pour le demi-fond long) réalisées sur les 12 (18 pour le marathon) derniers mois (nombre de points à la table hongroise + bonus attribué en fonction de la place et le type de compétition).

Ce système, s'il est mis en place (probablement en 2021) entrainera des modifications de notre réglementation, en particulier l'intégration ou non des étrangers dans les résultats des divers Championnats de France.

FATHER Alain

- Les validations annuelles des labels et préparation des guides des labels pour 2020 avec application des règles

Actuellement, la CNCHS valide les demandes de labels dès l'accord du Bureau Fédéral, c'est-à-dire à partir de fin juillet début août.

Mais pour les épreuves prévues de fin juin jusqu'à fin décembre, la validation de l'année N+1 sera prononcée, alors que l'épreuve de l'année n'a pas été disputée.

Si tout se passe bien pour ces épreuves, pas de souci.

Si ce n'est pas le cas, et que le niveau du label peut être remis en cause, il nous faut adopter un nouveau principe dans la validation de l'ensemble des labels.

Plusieurs solutions peuvent être envisagées, à savoir :

- a) les épreuves, ayant eu des éditions antérieures avec problèmes importants, pourraient être mises en attente de la tenue de l'épreuve de l'année et du rapport de course ;
- b) annulation de la validation du niveau de label et rétrogradation ou suppression du label.

En tout état de cause, il faut trouver une solution la plus juste et cohérente possible afin de ne pas avoir à refuser un niveau de label pour l'année N+1, à une épreuve qui ne le méritait pas l'année N-1.

Guide 2020 : l'établissement de règles administratives et techniques sur les différents guides doit par principe être respecté à tous les niveaux.

Il est souhaitable que toutes les CRCHS fonctionnent de la même façon et, que les décisions prises soient respectées, si elles sont cohérentes par rapport aux règles figurant sur les guides.

Il faut donc voir à corriger, ou non, le contenu de chaque guide afin de faire valider ceux-ci avant la fin du mois de février 2019, pour une publication fédérale début mars.

Pour ce faire, une réunion du groupe labels doit être programmée dès que possible.

- Les Championnats de France des 24 heures et 100 km, à organiser tous les 2 ans en alternance comme les championnats internationaux

A ce jour, nous n'avons que trois organisations pouvant accueillir des Championnats de France Ultra, que ce soit sur 100 km ou sur 24 heures.

Sur 100 km, seuls deux organisateurs sont potentiellement candidats (AMIENS et BELVES).

Le troisième (MILLAU) le sera sans doute pour fêter le cinquantenaire en 2021.

BELVES devrait finalement postuler pour 2020 et ensuite espère trouver une nouvelle équipe organisatrice.

Sur 24 heures, les organisations candidates sont : ALBI – BRIVE et VIERZON.

VIERZON doit se positionner pour 2020, mais ensuite l'équipe en place va arrêter l'organisation. Il nous faut donc trouver d'autres organisateurs, capables de gérer une telle organisation et qui soient respectueux des règles fédérales.

Sinon, il faut trouver une autre solution, qui pourrait être l'organisation de Championnats de France tous les 2 ans (alternance 100 km et 24 heures), comme cela est prévu au niveau international.

Ce principe pourrait être mis en application à partir de 2021, avec comme perspectives :

- 2020 : VIERZON pour le 24 heures et BELVES pour le 100 km ;
 - 2021 : MILLAU pour le 100 km ;
 - 2022 : (lieu à désigner) pour le 24 heures ;
 - 2023 : (lieu à désigner) pour le 100 km ... etc.
- Les CRCHS demandent l'augmentation des rétrocessions des labels. Les 15% alloués aux frais de déplacement des officiels régionaux ne pourraient-ils pas être augmentés à 20% ?

Records de FRANCE RUNNING

10K SF : l'homologation du record de Clémence CALVIN est proposée au Bureau fédéral.

10K SM : cette performance de Julien WANDERS figure, avec IH. Elle sera homologuée quand l'AEA aura reconnu cette performance comme Record d'Europe.

15K EM et 15K JF : les performances de Nathan FRERE au Puy et de Mélodie JULIEN ne seront pas ratifiées car cette distance n'est plus retenue pour un record de France depuis février 2018.

Michel HUERTAS attire l'attention des référents sur la prise en considération des performances de 100km réalisées lors d'une épreuve de 24 heures. Il demande qu'on étudie la possibilité de reconnaître les temps de passage aux 100km dans le cadre d'une épreuve de 24 heures quelle que soit la longueur de la boucle.

La prochaine réunion de CNCHS se déroulera le 23 février 2019.

Michel HUERTAS
PRÉSIDENT DE LA CNCHS